

## Engagements existants et planifiés pour la cible 5.1

OE	Engagement	Responsabilité
<b>Politiques publiques</b>		
a	Conseils aux personnes discriminées sur les démarches à mener et les possibilités offertes par la loi fédérale du 24 mars 1995 sur l'égalité entre femmes et hommes (Loi sur l'égalité, LEg; RS 151.1).	BEF
a	Organisation de cours de sensibilisation des juges, avocats et avocates à la loi sur l'égalité.	BEF
b	Conseils et soutien dispensés aux personnes victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail.	BEF
c	Concept cantonal de lutte contre la violence au sein du couple.	Selon concept
d	Campagnes ou événements destinés à sensibiliser le public en général aux thématiques liées à la discrimination.	BEF
d	Poursuite des efforts de diffusion, au sein des établissements scolaires, du matériel pédagogique « l'école de l'égalité », du guide « Le ballon de Manon et la corde à sauter de Noé » et d'autres documents pédagogiques visant à prévenir les discriminations et les violences de genre. Actions de sensibilisation des enfants en milieu scolaire et extra-scolaire sur les thématiques du respect au sein du couple à travers l'outil « sortir ensemble et se respecter ».	BEF, DFAC, SSP
d	Prestations et cours d'éducation sexuelle donnés par les prestations du Centre fribourgeois de santé sexuelle.	SMC
f	Inclusion de la thématique des genres dans les conseils d'orientation professionnelle dispensés dès la 9H.	SOPFA
f	Participation à des événements visant à offrir aux jeunes la possibilité de se projeter professionnellement en fonction de leurs talents et envies, plutôt que sur la base de préjugés.	BEF
<b>Propre fonctionnement de l'État</b>		
b	Mise à disposition des prestations de conseils du Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) et de « l'Espace santé-social », destinées à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'État de Fribourg.	BEF, SPO
f	Organisation de la journée « Futur en tous genres » au sein de l'État.	BEF